

CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SALLE DE MUSCULATION EN PRATIQUE LIBRE

1. Etre adhérent au SUAPS

2. S'inscrire au secrétariat du SUAPS (chèque de **15€** à l'ordre de l'agent comptable de l'université), à chaque semestre

3. **2 créneaux autorisés par semaine** (40 places par créneau)

4. A la 3^{ème} absence consécutive non justifiée, l'étudiant (ou personnel) est rayé de la liste du créneau.

5. Le justificatif des absences est à envoyer par mail à suaps@univ-poitiers.fr

6. Accepter le règlement intérieur

Une serviette microfibre est fournie lors de l'inscription, elle est obligatoire pour accéder à la salle de musculation.

Horaires des créneaux du SUAPS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10h00-12h00						PRATIQUE LIBRE
12h15-13h45	COURS SUAPS	COURS SUAPS	PRATIQUE LIBRE	PRATIQUE LIBRE	COURS SUAPS	
14h00-15h30				COURS SUAPS		
15h30-17h00				COURS SUAPS		
17h00-18h15	PRATIQUE LIBRE	PRATIQUE LIBRE	PRATIQUE LIBRE	PRATIQUE LIBRE	PRATIQU E LIBRE	
18h30-19h45	PRATIQUE LIBRE	PRATIQUE LIBRE	PRATIQUE LIBRE	PRATIQUE LIBRE	PRATI QUE	
20h00-21h15	PRATIQUE LIBRE	PRATIQUE LIBRE	PRATIQUE LIBRE	PRATIQUE LIBRE		